DLP-1-3-78420889

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

BULLETIN TECHNIQUE N° 175 — 28 FEVRIER 1978

LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS DES CHAMPS - MICROTUS ARVALIS

Des observations et des sondages, selon la méthode adoptée après les travaux de l'Institut National de la Recherche Agronomique durant les dernières années, ont été réalisées par le Service de la Protection des Végétaux au cours des mois de Décembre, de Janvier et de Février, dans divers secteurs de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE", afin de connaître l'état des populations de campagnols et d'en déduire les prévisions qu'il est possible de faire.

Bien qu'il existe de très grandes différences d'uneparcelle à l'autre, on note une importante activité de ces ravageurs, notamment dans les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Des dégâts sont observés dans les céréales d'automne, dans quelques parcelles de colza et surtout dans les cultures fourragères telles que les luzernes et les trèfles.

Les populations de campagnols se situent à un niveau souvent élevé, puisqu'au cours de la période comprise entre la fin du mois de Décembre et le début de Janvier, il n'était pas rare de trouver 300 à 700 individus à l'hectare. De plus, la dissection des sujets capturés montre qu'ils sont jeunes et que le début de la reproduction est actuellement observé.

En conséquence, devant les risques de pullulation, il est expressément conseillé aux agriculteurs de prendre les dispositions nécessaires pour intervenir le plus tôt possible, si la présence des rongeurs est constatée dans leur culture. Cette intervention doit être effectuée impérativement au cours du mois de Mars 1978.

/ PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ETRE UTILISES /

Deux catégories d'appâts peuvent être utilisés :

- Des appâts prêts à l'emploi à base de Crimidine,
- Des appâts à base de Chlorophacinone que l'on peut se procurer prêts à l'emploi ou bien qui peuvent être préparés avec du blé et un concentrat huileux ; les appâts contiennent 0,0075 % de matière active ; avec 3 litres d'un concentrat huileux à 0,25 % on peut préparer 100 kg d'appâts.

Les appâts à base de Crimidine doivent être obligatoirement déposées dans les trous fréquentés par les rongeurs ou sous de petits abris tels que tuiles demi-rondes renversées, plaques de paille pressée solidement fixées au sol, drains, de façon à les mettre hors d'atteinte des animaux domestiques, des oiseaux et du gibier.

Les appâts à base de Chlorophacinone peuvent être déposés en ligne, au moyen d'un semoir ; leur épandage à la volée est inefficace et doit donc être vivement déconseillé, ainsi que l'épandage par paquets.

P.2 11

.../...

/ REALISATION DE LA LUTTE /

L'application des appâts doit être adaptée à l'importance de l'infestation.

a - Infestation localisée :

Il est important de traiter dès l'apparition des foyers ("ronds") qui sont souvent l'annonce d'une multiplication rapide des rongeurs.

On peut alors adopter deux techniques selon le type d'appât qui aura été choisi :

- soit employer des sachets de 25 g d'appât (modèle breveté) que l'on dispose dans les secteurs particulièrement infestés ; ces sachets imperméables permettent la conservation du grain en cas de consommation retardée ou échelonnée ;

- soit placer les appâts dans les trous des rongeurs ou mettre en place des abri-pièges constitués comme il a été indiqué précédemment et espacés de 10 à 25 m selon la densité des trous de campagnols ; on considère qu'il faut 250 à 300 g d'appât par abri-piège.

b - Infestation plus étendue ou généralisée :

On peut alors utiliser deux méthodes d'épandage mécanique :

- le semoir à rayons, porté ou tiré par le tracteur. L'appareil est préparé et réglé spécialement pour cet usage ; deux tubes de descente voisins sont seuls mis en service puis jumelés à leur base après enlèvement des socs d'enterrage ; leur extrémité est dirigée près du sol dans l'axe du passage d'une roue du tracteur ou éventuellement du semoir. Les campagnols, lors de leur déplacement, utilisent de préférence la trace laissée par la roue et découvrent aisément les appâts qui sont alors plus facilement consommés.

Les lignes de distribution des appâts doivent être équidistantes de 5 mètres et on épand 15 à 20 kg d'appâts à l'hectare soit 7,5 g à 10 g au mètre linéaire.

- le semoir à graine monogerme ; on monte deux de ces semoirs à un écartement de 5 mètres sur une barre porteuse fixée derrière le tracteur. La quantité d'appâts épandue est la même que dans le cas précédent.

LE CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA / COLZA /

La reprise de végétation du colza est amorcée dans de nombreuses parcelles et les toutes premières captures des charançons des tiges du colza ont été enregistrées. Des sorties plus importantes sont à craindre dans les prochains jours en cas de temps doux et ensoleillé.

La culture devient sensible aux attaques du charançon de la tige à partir du stade du début de la montaison qui se caractérise d'abord par une reprise de la végétation, l'apparition de jeunes feuilles, l'allongement du bourgeon terminal, les entrenoeuds sont ensuite visibles et l'on voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est la tige.

Il convient donc dès maintenant de suivre attentivement les cultures en utilisant une cuvette jaune.

Nous rappelons que le principe du piégeage des insectes du colza repose sur le fait que ces insectes sont attirés par la couleur jaune. Le piège utilisé est un bol ou un saladier en plastique jaune (le jaune des fleurs de colza) de 25 cm d'ouverture et de 10 cm de hauteur dans lequel on place un litre d'eau environ et une cuillerée à soupe de mouillant (Teepol par exemple). Les insectes attirés par la cuvette tombent dans l'eau et se noient. En période de gelée, il est nécessaire d'ajouter un peu d'antigel. Le liquide du piège doit être renouvelé périodiquement.

.../...

La cuvette est fixée sur un piquet de telle sorte que sa hauteur soit facilement réglable pour que le fond de la cuvette se trouve constamment au niveau supérieur de la végétation. Il est important de choisir une parcelle bien exposée, se réchauffant rapidement, située à proximité d'anciens champs de colza. La cuvette sera placée dans le champ de colza à 10 mètres de la bordure exposée au vent dominant. Le relevé des captures est fait tous les matins avant neuf heures. Le piégeage doit être poursuivi jusqu'au stade siliques bien développées.

La capture de 10 charançons de la tige du colza dans une cuvette au cours d'une journée constitue le seuil d'alerte qui annonce un vol important dans les prochains jours si les conditions climatiques demeurent favorables au ravageur. Lorsque ce seuil d'alerte est atteint, l'agriculteur doit être vigilant et prêt à intervenir pour détruire ce vol important s'il y a lieu.

A la suite des essais de traitements réalisés par le CETIOM et le Service de la Protection des Végétaux, on considère qu'il faut capturer au moins 40 à 50 charançons pendant une semaine pour que soit déclenchée la lutte chimique.

Les matières actives homologuées pour la lutte contre le charançon de la tige sont les suivantes :

	Pulvérisation	Poudrage
ENDOSULFAN	400 g/ha	500 g/ha
LINDANE	300 g/ha	400 g/ha
METHIDATHION	300 g/ha	
PARATHIONS	300 g/ha	400 g/ha
TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANES	4000 g/ha	5000 g/ha

Les travaux du CETIOM (Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains) montrent qu'il est préférable d'utiliser les oléoparathions, le lindane huileux et le méthidathion. Il est conseillé de traiter pendant les heures chaudes de la journée.

LIMACES / TOUTES CULTURES /

Avec les températures plus douces observées ces derniers jours, des attaques de limaces ont été à nouveau observées dans des cultures de pois et de céréales semées tardivement. Il convient donc d'être vigilant et de surveiller attentivement les cultures encore sensibles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE",

G. BENAS

P212